

Au terme de sa visite chez les légionnaires du 4^e Régiment étranger de Castelnaudary (Aude), le 25 octobre dernier, le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, avait annoncé la mise en oeuvre d'un plan d'urgence de 30 millions d'euros destiné à renforcer les moyens des bases de défense pour améliorer les conditions de vie et de travail des militaires.

Dans chaque base de défense, l'environnement quotidien des militaires et des personnels civils doit être ciblé par ces mesures immédiates.

Ce plan vise à répondre concrètement aux attentes exprimées sur le terrain, entendues par le ministre à l'occasion de ses fréquentes visites et tables rondes avec les militaires.

Au terme d'un travail mené avec ses équipes et l'état-major des armées concernant chacune des 60 bases de défense, 1 212 projets concrets seront financés. Au total, grâce aux 30,4 millions d'euros débloqués, le budget des bases de défense passera à 773 millions d'euros.

Seront concernés l'amélioration et l'entretien du cadre de vie et de travail des militaires, la facilitation des achats de proximité touchant à la vie quotidienne et le renforcement des moyens d'exécution de la mission.

En déplacement ce jour auprès des forces de deux Régiments de parachutistes d'infanterie de marine, le 3^e RPIMa de Carcassonne (Aude) et le 8^e RPIMa de Castres (Tarn), le ministre de la Défense annoncera plus spécifiquement les projets financés dans ces régiments.

Concrètement, au 3^e RPIMa de Carcassonne :

- *Réfection des chambres et renouvellement de la literie des chambres troupe ;*
- *Rénovation de l'ordinaire et du foyer.*

Concrètement, au 8^e RPIMa de Castres :

- *Réhabilitation du casernement du régiment (cabines de douche, portes, radiateurs, etc.) ;*
- *Réhabilitation des sanitaires des bâtiments des compagnies ;*
- *Renouvellement du matériel de couchage et de l'ameublement des bureaux ;*
- *Levée des restrictions d'emploi des véhicules de liaison ;*
- *Etc.*

Les commandants de bases de défense piloteront la mise en oeuvre de ces différents projets dans chacun des régiments soutenus.

Il est intéressant de mettre en parallèle cette somme de 30,4 millions d'euros avec les...110 millions d'euros que la France va verser pour sa participation à la construction du nouveau siège de l'Otan.





Défense : 1212 projets retenus pour améliorer les conditions de vie des militaires